

## EXPORT DE PRODUITS COSMETIQUES

# Cosmed met en ligne sa nouvelle plateforme de délivrance des Certificats de Vente Libre

COSMED émet des Certificats de Vente libre depuis 2010 pour 69 pays. **Pour accompagner l'essor des marques françaises à l'étranger, COSMED, a mis en ligne le 20 août sa nouvelle plateforme de délivrance des Certificats de Vente Libre : [www.cosmedcvl.fr](http://www.cosmedcvl.fr).**

### Les 5 nouveaux avantages de la nouvelle plateforme CVL COSMED

- ❶ **Création simplifiée des catalogues produits.** La nouvelle plateforme permet d'importer en masse des données via un simple tableau Excel.
- ❷ **Simplification de la gestion pour les Groupes.** Toutes les sociétés ou marques d'un Groupe peuvent être gérées par un seul et même identifiant.
- ❸ **Recherche intuitive des produits dans vos catalogues.** Un nouveau moteur de recherche permet de sélectionner plus facilement les produits devant faire l'objet du CVL.
- ❹ **Prévisualisation des CVL avant validation** évitant les erreurs et offrant la possibilité pour l'entreprise d'une confirmation auprès du distributeur à l'étranger.
- ❺ **Paiement en ligne sécurisé** (le paiement sur facture reste également possible).

*"Cette nouvelle plateforme va profiter à toutes les entreprises cosmétiques, adhérentes ou non à Cosmed. Les formalités deviennent extrêmement simples, totalement sécurisés et sauvegardés dans 3 bases distinctes en France »* souligne Jean-Marc GIROUX, président de COSMED.

Pour ce nouveau site, COSMED a collaboré avec l'agence MAP EMULSION, expert depuis 17 ans dans le développement des marques de beauté par le numérique. L'agence basée au Pôle Média de Marseille maîtrise les enjeux et bonnes pratiques du secteur cosmétique et signe des partenariats, des leaders mondiaux aux nouveaux acteurs indépendants.

## Un Certificat de Vente Libre (CVL), c'est quoi ?

Le Certificat de Vente Libre est un document officiel exigé par les autorités de 69 pays hors de l'Union européenne comme condition à l'importation sur leur marché de produits cosmétiques finis

Le CVL certifie que les produits cosmétiques mentionnés sont conformes au Règlement (CE) n°1223/2009, et, de ce fait, peuvent-être commercialisés dans l'Union Européenne.

*Vous exportez des produits cosmétiques ?  
69 pays demandeurs de CVL*



### A propos de COSMED :

*COSMED est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques françaises fédérant 1030 entreprises adhérentes. Elle défend les intérêts des TPE-PME et ETI par des contributions réglementaires et scientifiques qui sont reconnus internationalement. Elle établit également un dialogue régulier entre le secteur cosmétique et les parlementaires ou les institutionnels en Région.*

*COSMED est aujourd'hui le premier écosystème du secteur cosmétique et contribue au développement des entreprises par la mise à disposition de services mutualisés : veille réglementaire cosmétique 120 pays, délivrance de Certificats de Vente Libre, accompagnement des entreprises sur les salons à l'international, formation professionnelle, groupement d'achats, accompagnement à la transition environnementale, organisation de congrès.*

### A propos de MAP EMULSION

*MAP EMULSION est une agence de marketing et communication devenue Entreprise à Mission en 2021.*

*Elle développe des créations et solutions innovantes en adéquation avec ses valeurs d'excellence, pour préparer un futur plus responsable : packaging, expérience client en point de vente et online, applications mobiles, mais aussi des créations de marque et d'identités visuelles.*

*Contact : Philippe GUGUEN philippe@sorga.org - 07 80 90 20 70*

Votre contact Presse : Jean Marc Giroux, Président, [giroux.jm@gmail.com](mailto:giroux.jm@gmail.com), 06 17 08 54 75